



# ACTIONS CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE

publié le 09/01/2023

Un semaine spécifique pour réfléchir sur ce thème et un concours d'affiches

## Descriptif :

Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut se retrouver aussi au sein de l'école. Elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques. Il revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Des numéros permettent de les signaler et d'être écouté.

N° VERT « NON AU HARCELEMENT » : 3020

N° VERT « NET ÉCOUTE » : 0800 200 000

Au sein du collège, la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire se transforme en une semaine d'information et les élèves qui le souhaitent fabriquent des affiches de lutte contre le harcèlement scolaire. Celles-ci sont alors affichées partout dans le collège.

Bravo à tous les élèves qui ont participé ! Voici une partie de leurs œuvres !

Monsieur BONNIN, CPE

## Document joint

 doc3 (OpenDocument Text de 410.6 ko)